

# Politique concernant la Portée Géographique de la Certification des Producteurs pour Fairtrade International

26.04.2019

## Objectif

Le but de la portée géographique de Fairtrade International est de déterminer dans quels pays les organisations de producteurs peuvent être certifiées Fairtrade. Les pays actuellement inclus sont énumérés ci-après.

## **Approche**

En vue de déterminer les pays pouvant être inclus dans la portée géographique, Fairtrade International prend en considération le revenu par habitant, les disparités en matière de richesse et d'autres indicateurs économiques et sociaux ainsi que l'impact sur le long-terme pour les producteurs et la capacité de Fairtrade International à soutenir les producteurs (voir lignes directrices page 4 pour plus de détails). Les membres de l'Union européenne et les pays du G8 sont exclus de la portée géographique de Fairtrade International.

Fairtrade International se réserve le droit de procéder à des modifications discrétionnaires de la portée géographique conformément aux stratégies spécifiques des produits.

## Révision

La révision de la portée géographique de Fairtrade suit les Procédures Opérationnelles Standardisées qui déterminent un cycle de révision habituel de 5 ans et prévoient des révisions plus fréquentes en cas de besoin. Le Conseil de Fairtrade International prend les décisions finales sur la politique concernant la portée géographique.

Les unités, organisations membres et autres parties prenantes de Fairtrade International peuvent soumettre des demandes en vue de modifier la portée géographique en écrivant à <u>standards-pricing@fairtrade.net</u>. L'unité des prix et de la tarification évalue les demandes, effectue toutes les recherches additionnelles nécessaires et formule des propositions concernant les modifications de la portée.

#### Historique des changements

Numéro de version	Date de publication	Changement
19.01.2015_v1.0	19.01.2015	Examen complet de la Politique concernant la portée géographique de la certification des producteurs pour Fairtrade International, comprenant des index, des indicateurs sociaux et économiques et d'autres critères pris en compte pour définir la liste des pays.



		Les pays suivants ont été retirés de la liste des pays : Mayotte, la Barbade, Montserrat, Anguilla, les Îles Turques et Caïques, Sainte-Hélène et l'Arabie saoudite.
26.04.2019_v1.1	26.04.2019	Changement de nom du Swaziland en Eswatini



# Les régions de tarification Fairtrade

Les pays inclus dans la portée géographique sont divisés en zones régionales tarifaires de Fairtrade, telles qu'énumérées dans <u>le tableau du prix minimum du Commerce équitable et de la Prime du Commerce Équitable</u>.

Afrique et Moyen-Orient				
Afrique du nord	Moyen-Orient	Afrique de l'ouest	Afrique orientale	Afrique australe
Algérie Égypte Libye Maroc Soudan Tunisie	Irak Jordanie Liban Palestine Oman Syrie Yémen	Bénin Burkina Faso Cameroun Cap-Vert Congo Cote d'Ivoire Guinée équatoriale Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Libéria Mali Mauritanie Niger Nigeria République centrafricaine Sao Tomé-et- Principe Sénégal Sierra Leone Tchad Togo	Burundi Congo (RDC) Djibouti Érythrée Éthiopie Kenya Rwanda Somalie Sud-Soudan Ouganda Tanzanie	Afrique du Sud Angola Botswana Eswatini Îles des Comores Lesotho Madagascar Malawi Maurice Mozambique Namibie Seychelles Zambie Zimbabwe



Asie et Pacifique					
Asie occidentale	Asie centrale	Asie orientale	Asie du Sud	Asie du Sud-est	Pacifique
Arménie Azerbaïdjan Géorgie	Kazakhstan Kirghizistan Tadjikistan Turkménistan Ouzbékistan	Chine* Corée Mongolie	Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Iran Maldives Népal Pakistan Sri Lanka	Cambodge Indonésie Laos Malaisie Myanmar Philippines Thaïlande Timor-Oriental Vietnam	Fidji Îles Cook Îles Marshall Îles Salomon Kiribati Micronésie Nauru Nioué Palaos Papouasie- Nouvelle-Guinée Samoa Tokelau Tonga Tuvalu Vanuatu Wallis-et-Futuna

<sup>\*</sup> En Chine, les producteurs peuvent seulement être certifiés selon le Standard pour les Organisations de Petits Producteurs. Les organisations de type Production Contractuelle ou dépendantes d'une Main d'Œuvre Salariée ne peuvent pas obtenir la certification Fairtrade en Chine.

Les acteurs commerciaux en Chine peuvent être certifiés pour tous les produits Fairtrade, sauf le coton. Dans le cas du Coton, seuls les opérateurs et les payeurs du Prix et de la Prime Fairtrade travaillant dans le cadre du modèle du Programme d'Approvisionnement Fairtrade (Fairtrade Sourcing Programme – FSP) peuvent être respectivement « vérifiés » ou « certifiés » en tant que Fairtrade en Chine.

Amérique latine et Caraïbes				
Amérique centrale et Mexique	Caraïbes	Amérique du Sud		
Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama	Antigua-et-Barbuda Cuba Dominique République dominicaine Grenade Haïti Jamaïque Sainte-Lucie Saint-Kitts-Et-Nevis Saint-Vincent-et-les Grenadines Trinidad-et-Tobago	Argentine Bolivie Brésil Chili Colombie Équateur Guyana Paraguay Pérou Suriname Uruguay Venezuela		



## Lignes directrices concernant la révision de la portée géographique

Pour déterminer si un pays peut être **ajouté** ou **retiré** de la portée géographique, Fairtrade International prend en considération une combinaison de trois facteurs, présentés ci-après. Toute demande de modification concernant la portée géographique devra fournir des informations sur ces trois facteurs.

## Indicateurs économiques et sociaux

En vue d'évaluer la situation économique et sociale d'un pays donné, les indicateurs suivants ont été sélectionnés :

- La liste des bénéficiaires d'APD (Aide Publique au Développement) établie par l'OCDE Comité d'Aide au Développement présente tous les pays et territoires éligibles à l'APD. Il s'agit de tous les pays à revenu faible ou intermédiaire basé sur le revenu national brut (RNB) par habitant tels que publiés par la Banque mondiale à l'exclusion des membres du G8, de l'Union européenne (UE), et de ceux dont la date d'entrée dans l'UE est fixée.
- <u>L'Indice Gini de la Banque mondiale</u> mesure la disparité économique à l'intérieur de plus de 140 pays en prenant en considération la répartition des revenus ou les dépenses de consommation. Un coefficient Gini de 0 représente l'égalité parfaite, tandis qu'un coefficient de 100 souligne une inégalité absolue.
- <u>L'Indice de développement humain (IDH)</u> est une mesure de synthèse du niveau moyen atteint dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions dans plus de 180 pays. Les pays sont classés en quatre groupes : très élevé, élevé, moyen et faible.

Nota Bene : les données ne sont pas toujours fiables ni disponibles dans tous les pays et des sources d'information diverses peuvent fournir des données plus pertinentes sur des sujets spécifiques. Ainsi, d'autres indices, sources de données et informations pertinentes peuvent également être pris en considération pour évaluer les aspects sociaux et économiques des pays.

## Impact à long-terme pour les producteurs

L'impact à long-terme sur les moyens de subsistance et les communautés de producteurs Fairtrade est une priorité stratégique.

Avant de proposer de **retirer** un pays de la portée géographique, il est donc nécessaire de savoir si des producteurs Fairtrade y sont présents, et leur nombre le cas échéant, ainsi que les retombées qu'un tel changement pourrait avoir sur les producteurs existants au sein du système Fairtrade.

Il est tout aussi important de prendre en considération les objectifs à long-terme de Fairtrade avant de proposer d'ajouter un nouveau pays. Il serait par exemple nécessaire de prendre en considération, avant de proposer d'inclure des pays européens, s'ils sont susceptibles de rejoindre l'Union européenne dans les 10 ans à venir (étant donné que les états membres de l'UE sont exclus de la portée géographique). En outre, l'accès aux marchés et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement des organisations de producteurs potentiellement éligibles doivent être pris en considération.

## Soutien aux producteurs

Fairtrade accorde la plus haute importance au soutien aux producteurs. Avant de proposer d'ajouter de nouveaux pays, il est nécessaire de savoir si le soutien aux producteurs serait disponible. De même, avant de proposer de **retirer** un pays, la disponibilité du soutien au producteur doit être pris en considération le cas échéant afin d'assurer au mieux la transition.



Cette version du standard du Commerce Équitable Fairtrade a été traduite de l'anglais. Bien que Fairtrade International ait fourni tous les efforts nécessaires pour offrir une traduction fidèle et de qualité, il est cependant à noter que la version anglaise prévaut lors de la certification et en cas de désaccord.

Copyright © 2007 Fairtrade Labelling Organizations International e.V. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, sous forme enregistrée ou autre, sans autorisation.